PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mercredi 24 mars 2021
Endroit: Visioconférence
Heure: **18h30**

Présences : Marie-Soleil Beaudoin, Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Erick Laperrière, Marie-Mousse Laroche, Chantal Payette, Julien Vallée, Aude Watier et Danny Bouchard (qui a quitté à 20h30).
Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan
Absences : Laurence Pilon, Céline Godard, Carolle Angrand.
Invités : Bernard Poulin (graphiste) et Léonard Paulin Sandoum (ingénieur jr CSSDM)

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
   L'assemblée est ouverte à 18h35. Laurence Pilon étant absente, Nicole Gélinas se propose pour faire le procès-verbal.

2. Vérification du quorum
   Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
   L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. Présentation du procès-verbal du 23 février
   Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

5. **Présentation du nouveau chargé de projet pour les travaux de maçonnerie**
   Présentation du projet :
   Rejointement et nettoyage de la maçonnerie sur le 4 façades de l'école. Il y aura remplacement de briques et pierres ainsi que de linteaux et allèges. Restauration des portes extérieures et installation de vidéosurveillance sur St-Joseph et pour le service de garde.
   Échéancier : 01/04/2021 au 15/11/2021
   Séquence 1 - St-Joseph & Chambord
   Séquence 2 – cour d'école du 25/06/2021 au 26/08/2021
   Séquence 3 – rue De Lanaudière 29/08/2021 au 15/11/2021
   Dernière étape : installation d'un éclairage architectural
   Installation d'unités de ventilation temporaires sur le toit pour compenser l'apport d'air extérieur dans les locaux visés par les travaux et pour qu'il y ait une circulation d'air

constante dans les locaux impliqués. Aucun risque à prendre de contamination avec la poussière et avec la Covid-19.
Échafaudage voilé mais transparent pour laisser passer la lumière. L'objectif est de maintenir une température intérieure à 22^0 C. L'échafaudage sera voilé après que les unités de ventilation temporaires seront installées.
Les travaux se feront à partir de 15h30 et il y a possibilité d'obtenir une dérogation de l'Arrondissement pour travailler après 19h00.
Un échéancier sera demandé à l'entrepreneur à chaque 2 semaines.
L'entrepreneur devra remettre en état l'aménagement paysager. D'ailleurs, l'architecte-paysager surveillera à la fin des travaux pour la remise en état.

6. Mot de la représentante de la Maison d'Aurore
   Anne-Sophie Jourdan nous explique le projet d'arbre de persévérance en raison de la baisse de motivation des élèves. Il y a eu fin du service orthopédagogique avec un élève et nouveau service avec un autre élève.
   Anne-Sophie souligne le binôme entre les grands et les plus jeunes élèves en lien avec l'éducation à la sexualité.
   La Maison d'Aurore est en recherche de bénévoles, une communication pourra se faire via le site de l'école.
   Les bénévoles jumelés à nos élèves ont constants.
   Tutorat : il est mentionné que la mesure 15021 du ministère de l'Éducation peut être affecté à ce qu'on souhaite.

7. Mot du technicien du service de garde
   Réinscriptions : 75% de réponses déjà reçues, il manque 80 réponses.
   Il y a une bonne baisse de fréquentation, si nous n'atteignons pas 200 élèves inscrits à temps plein, il y aura perte du poste de classe principale (poste de Sarah).
   Érick est actuellement dans le processus des postes à offrir pour l'année 2021-2022.
   Il faut souligner que les parents pourront modifier l'horaire de fréquentation du SDG en août prochain, au besoin.
   Érick utilise un nouveau formulaire pour les journées pédagogiques.
   Érick a tenté de communiquer avec l'Arrondissement pour l'utilisation du local disponible au chalet du Parc Laurier et ses démarches sont demeurées sans réponse. Ce serait intéressant d'y avoir accès d'autant plus que les travaux de maçonnerie s'effectueront essentiellement pendant la période du service de garde après l'école.
   Marie-Mousse Laroche relancera la conseillère d'arrondissement Josefina Blanco à ce sujet.
   Le gymnase est utilisé par le préscolaire seulement, la distanciation n'étant pas possible pour les élèves du primaire.
   Anne-Sophie suggère l'utilisation du parvis de l'église après 14h00 et aussi de l'espace du côté de la rue Gilford.

8. Mot de la direction

8.1. Info-travaux

Quelques défaillances ont été notées et dénoncées au chargé de projet ainsi que le matériel manquant.

8.2. Suivi santé et sécurité à l'école (plomb et ventilation naturelle)

Il reste que les filtres pour les fontaines devant les toilettes au rez-de-chaussée mais elles ne sont pas utilisées actuellement en raison de la Covid-19.

Concernant la ventilation naturelle, un moniteur de CO_2 supplémentaire a été fourni par un parent. Les mesures de PPM sont 600-700 lorsque les fenêtres sont ouvertes.

8.3. Suivi Comité ad hoc sur la capacité d'accueil et travaux réaménagement intérieur

Bibliothèque : selon Mme Morin, bibliothécaire du CSSDM, il n'est pas possible d'installer une bibliothèque temporaire dans l'école.

La solution envisagée est la chapelle de l'Église ou la sacristie. M. Dénommée de la Paroisse est d'accord pour accueillir notre bibliothèque. Il reste à demander à M. Marchand, directeur des ressources matérielles du CSSDM d'aller voir l'endroit pour s'assurer que le CSSDM est d'accord pour la location de l'endroit.

Quant au réaménagement intérieur de l'école, M. Marchand pourrait envoyer un chargé de projet pour voir ce qui pourrait être fait. L'option de laisser la bibliothèque de façon permanente à l'église devra être discuté avec l'équipe-école.

La chapelle pourrait être aussi louée pour une chorale à l'école.

Capacité d'accueil 2021-2022

Différents scénarios élaborés, c'est la même situation dans les autres écoles du quartier qui auront beaucoup de classes combinées.

i) Scénario du CSSDM : classes combinées + 1 classe intercycle, aucun déplacement d'élève et on conserve le local de musique;
Ce scénario n'est pas envisageable pour l'école.

ii) Scénario à 18 groupes incluant un local de musique et on évite la classe intercycle mais l'inconvénient est qu'il y aurait déplacements de quelques élèves au 1er cycle (3 élèves en 1ère année et 2 élèves en 2e année).

iii) Scénario à 19 groupes avec des classes combinées mais sans local de musique pour la prochaine année à l'avantage de baisser les ratios et d'éviter les déplacements d'élèves mais il n'est pas évident qu'il sera accepté par le CSSDM car il comporte un salaire en plus;

Les différents scénarios sont en consultation et il y aura lieu de faire des compromis.
Le scénario à 19 groupes n'est pas le préféré des enseignants car il y a un important manque d'espace dans l'école pour travailler pendant les périodes libres car les spécialistes (anglais & musique) utilisent les locaux de classe des titulaires. Le local de musique est important pour les enseignants. Aussi, ce scénario est désavantageux pour le service de garde à savoir 300 élèves répartis en 19 groupes, le SDG ne se financera pas tandis qu'à 18 groupes, le SDG se financera.

Marie-Mousse Laroche rappelle qu'il sera très important de réitérer notre demande au CSSDM que s'il y a des déplacements d'élèves de privilégier les élèves les plus proches des écoles où ils seront déplacés.

8.4. Activités culturelles à l'école
Le ministère de l'Éducation permet que des artistes se présentent en classe ou en virtuel. L'école dispose d'un budget de 11 000$ ainsi chaque enseignant/e choisit 2 activités comme atelier photo, atelier de danse, neurones atomiques, Maison théâtre, illustrateur.

8.5. Services complémentaires à l'école et tutorat
Nous avons une éducatrice spécialisée Adeline les lundis-mardis et Julien Vallée les mercredis-jeudis-vendredis.
Nous avons une orthopédagogue Anaïs au 2e cycle depuis lundi 22 mars. Elle sera présente les lundis et jeudis.

À partir du budget de l'école, on pourra défrayer les 5 500$ à la Maison d'Aurore à moins d'avis contraire une demande à la Fondation sera adressée, le cas échéant.

Orthophonie : l'école a payé pour 2 évaluations prioritaires à une clinique privée car il y a plus d'une année d'attente dans le réseau public.
Une orthophoniste d'une clinique privée devrait être disponible à l'école à compter du 12 avril prochain.

Tutorat : budget de 7 779,00$ pour 15 à 16 élèves sélectionnés pour 1 à 2 heures de tutorat pour 11 semaines. Tuteurs disponibles à la Maison d'Aurore qui procèdent avec la distanciation requise.

9. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021
9.1. Suivi Covid-19
Le titulaire de la classe du préscolaire 083 est en congé pour une durée indéterminée, plusieurs suppléants se sont succédé depuis, ce qui suscite une certaine inquiétude.

9.2. Capacité d'accueil
Point déjà traité au point 8.3.

9.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation
Une conférence sur le sujet est suggérée.

9.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe
Notre invité Bernard Poulin nous présente un échantillon de carte qui a la grandeur d'une carte à jouer ou une carte Pokémon. Laurence, Pascal Héon et Pierre-Yves ont aussi participé à l'élaboration des cartes. Il y a une photo de chaque membre du personnel et un numéro. Le personnel est réparti en 4 catégories à laquelle est associée une couleur : aide-pédagogique/jaune, enseignant/vert, service de garde/rouge et administration/bleu.

Il reste à approcher un imprimeur. Il est suggéré de demander des soumissions à des imprimeurs du quartier comme Copie Papillon et Copie Expresse Mt-Royal/St-Denis.

9.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière
Rien à signaler, le point est clos pour cette année.

9.6. En route vers le centième (2022-2023)
Il y aura des visites guidées du quartier avec des bénévoles de la Société d'Histoire du Plateau Mt-Royal.

9.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési
Point non traité.

9.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur
Point déjà traité au point 8.3.

9.9. Réviser la mission de la Fondation
Point traité avec le point 10.

10. Fondation
Chantal Payette a entrepris des démarches auprès de la Fondation des élèves du CSSDM afin d'utiliser la même plate-forme de dons. Chantal est attente d'un retour d'appel de la directrice de cette Fondation.

11. Mot des enseignants
Marc-André Lahaise, professeur d'éducation physique veut rassurer les parents quant aux mesures de distanciation et du port du masque pendant les cours d'éducation physique. Il est très conscient des enjeux et il essaie de trouver des activités à faire à 2 mètres de distance. Il n'y a pas d'activité de cardio à l'intérieur, lorsque possible il ouvre la porte de garage du nouveau gymnase. Il ne peut faire d'activités dans la cour d'école en raison des 3 récréations. Lorsque le parc Laurier sera praticable, des activités physiques extérieures seront possible.

Chantal Payette fera des démarches pour approcher des compagnies qui font le recyclage des masques de procédure. Il est envisagé d'installer des boites pour récupérer les masques à l'extérieur de l'école, le cas échéant.

12. Correspondances
    Il n'y a pas de correspondances déposées.

13. Points divers
    Aucun sujet n'a été discuté dans cette rubrique.

14. Levée de l'assemblée
    La prochaine réunion du C.É. est prévue le 27 avril 2021.
    L'assemblée est levée à 21h39.